

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR MUNICIPAL ou INSPECTRICE MUNICIPALE ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

Les employés de la municipalité de Délage ont à cœur d'offrir des services de qualité aux citoyens. C'est aussi l'opportunité d'évoluer dans un environnement stimulant des différents domaines municipaux. La Municipalité veut continuer de doter son équipe de personnes compétences enrichissant celle-ci de leurs compétences et de leur savoir.

./

SOMMAIRE DE LA DESCRIPTION DES TÂCHES :

Sous la supervision de la directrice générale, le titulaire* du poste est responsable de la délivrance des permis et des certificats relatifs aux règlements d'urbanisme (LAU, art. 119, par. 7 et art. 63, al. 2). Il pourra être appelé à émettre des constats d'infraction, au besoin, et en faire le suivi auprès de la Cour municipale. Il est également responsable des plaintes des citoyens ce qui l'amènera à déployer ses atouts relationnels afin de garder l'harmonie auprès de ceux-ci.

Il est responsable de l'application du Q-2, r. 22 en vérifiant la conformité des demandes de permis avant de les émettre et il est responsable du suivi des vidanges septiques de la municipalité. Il est responsable de l'application du Q-2, r. 35.2 en vérifiant la conformité des demandes de permis pour les installations de prélèvement d'eau et les systèmes de géothermie visés.

Il est la personne responsable en matière de cours d'eau (LCM, art. 105, al. 2), du prélèvement des eaux et de leur protection (MELCCFP).

Il travaille en collaboration avec le contremaitre concernant les stations de pompage, les normes applicables et les rapports de suivi.

La personne retenue pourra compléter une formation afin de parfaire ses connaissances en regard avec le poste.

EXIGENCES DU POSTE :

- Détenir un diplôme dans une discipline connexe en aménagement du territoire, en environnement, en urbanisme, en inspection de bâtiments ou toute autre formation ou expérience jugée pertinente.
- Être une personne organisée, responsable et savoir faire preuve d'autonomie et de rigueur.
- Connaître le logiciel Windows et la suite MS Office.
- Avoir des connaissances des lois et règlements en lien avec l'emploi (un atout) ;
- Savoir communiquer en français à l'écrit et à l'oral (bilinguisme un atout).
- Être citoyen canadien ou résident permanent.
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.

APTITUDES ET CONNAISSANCES :

- Aptitude dans la résolution de problèmes ;
- Sens élevé de la planification et de l'organisation ;
- Souci du détail ;
- Capacité de travail en équipe
- Habiletés relationnelles en service à la clientèle.
- Tact, écoute et courtoisie.
- Capacité de lecture et compréhension des lois et règlements.

Un salaire annuel selon la grille salariale de la convention collective en vigueur (notamment un régime de retraite et plan d'assurances collectives). Le nombre d'heures garanti par semaine est de 35 heures. Ce poste est à temps complet.

Les personnes qui désirent soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre d'accompagnement, **au plus tard le 12 septembre 2025 à 12h00**, et cc, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Vous pouvez également communiquer par courriel : directiongenerale@deleage.ca.

Offre d'emploi
Inspecteur municipal, Hygiène du milieu et environnement
Maude Tourangeau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière
Municipalité de Délage
175, Route 107, Délage (Québec) J9E 3A8

Seules les personnes retenues seront communiquées.

*L'utilisation du masculin est utilisée afin d'alléger le texte et sans aucune discrimination.

La Municipalité de Délage applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.